

Immatriculation au Registraire des entreprises du Québec

Avant de demander un permis à l'Office, vous devez immatriculer votre entreprise au [Registraire des entreprises du Québec](#). Si des changements doivent être apportés à votre immatriculation, il est souhaitable de les faire dans le site Web du Registraire **avant** de demander votre permis.

DOCUMENTS REQUIS

Veillez vous assurer d'inclure les documents suivants dans votre envoi et de les transmettre à l'adresse figurant au bas de cette page. L'absence d'un ou des documents retardera la délivrance du permis. Une demande de délivrance de permis n'est réputée reçue que si elle contient tous les renseignements requis, les droits exigibles et les documents requis :

- Formulaire *Demande de permis de studio de santé* complété.
- Chèque fait à l'ordre du ministre des Finances pour l'acquittement des droits qui doit porter la même date que la demande. Veuillez vous référer au document *Grille des tarifs et cautionnements* ou aux [tarifs](#) présentés dans le site Web de l'Office.
- Original du cautionnement au montant requis. Veuillez vous référer au document *Grille des tarifs et cautionnements* ou aux [tarifs](#) présentés dans le site Web de l'Office. Voir la section Cautionnement ci-dessous pour plus d'information sur le cautionnement à fournir.
- Formulaire [Engagement du commerçant](#), dans le cas où le cautionnement est fourni sous forme d'obligation au porteur ou en espèces.

CAUTIONNEMENT

Le cautionnement prévu est exigé pour garantir une certaine protection des consommateurs. Le cautionnement pourra éventuellement servir à indemniser les consommateurs en cas de fermeture du commerce ou de faillite du commerçant, de non-exécution des services ou de violation d'autres dispositions de la Loi. Le cautionnement doit être fourni selon l'une ou l'autre des formes suivantes :

- Police de cautionnement individuel : Le cautionnement peut être obtenu auprès d'une compagnie d'assurances.
- Obligation au porteur : Le cautionnement sera conservé par le ministre des Finances. Vous devez remplir le formulaire d'engagement du commerçant. À fréquence régulière, une évaluation de la valeur marchande de l'obligation sera faite. Si cette valeur s'avérait inférieure au cautionnement requis, vous serez appelé à parfaire le cautionnement exigé. Veuillez prendre note que l'obligation restera en notre possession 3 ans après la date d'échéance du permis.
- En espèces (argent, chèque visé, mandat-poste ou mandat de banque) : Le cautionnement sera conservé par le ministre des Finances, mais ne portera pas intérêt. Vous devez remplir le formulaire d'engagement du commerçant. Veuillez prendre note que le cautionnement ne sera remboursé que 3 ans après la date d'échéance du permis.

Réservé à l'Office

Réservé à l'Office

N° de permis :

N° de commerçant :

NEQ :

Examiné par :

Date:

Section 1 : Immatriculation légale du commerçant

Nom de l'entité légale telle qu'immatriculée au Registraire des entreprises du Québec :

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :

Liste de tous les autres noms sous lesquels vous faites affaire pour vos activités d'exploitant de studio de santé (si l'espace est insuffisant, veuillez joindre une annexe) :

Date de naissance si personne physique (aaaa-mm-jj) :

Nom de la personne-ressource :

Téléphone :

Poste :

Cellulaire :

Coordonnées de l'établissement principal au Québec

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Télécopieur :

Traitement prioritaire :

Oui

Non

BCH : des frais supplémentaires s'élevant à 50% du coût du permis sont exigés pour un traitement prioritaire.

Section 2 : Adresse de correspondance

Inscrire l'adresse de correspondance si elle diffère de l'adresse de l'établissement principal.

Adresse de correspondance

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Télécopieur :

Section 3 : Renseignements sur les autres établissements

Inscrire tous les autres établissements que le requérant exploite au Québec. S'assurer que les renseignements fournis ci-dessous sont conformes à ceux déclarés au Registraire des entreprises du Québec.

(Si l'espace est insuffisant, veuillez joindre une annexe.)

Adresse

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Adresse

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Adresse

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Adresse

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Adresse

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Adresse

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Section 4 : Renseignements sur les associés ou les administrateurs

Inscrire le nom, la date de naissance, l'adresse du domicile (exigences réglementaires) et le numéro de téléphone des associés ou des administrateurs. S'assurer que les noms inscrits sont conformes à ceux déclarés au Registraire des entreprises du Québec. (Si l'espace est insuffisant, veuillez joindre une annexe.)

Prénom :	Nom :
Adresse du domicile	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Fonction dans l'entreprise :	Cellulaire :
Courriel :	Date de naissance (aaaa-mm-jj) :

Prénom :	Nom :
Adresse du domicile	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Fonction dans l'entreprise :	Cellulaire :
Courriel :	Date de naissance (aaaa-mm-jj) :

Prénom :	Nom :
Adresse du domicile	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Fonction dans l'entreprise :	Cellulaire :
Courriel :	Date de naissance (aaaa-mm-jj) :

Prénom :	Nom :
Adresse du domicile	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Fonction dans l'entreprise :	Cellulaire :
Courriel :	Date de naissance (aaaa-mm-jj) :

Prénom :	Nom :
Adresse du domicile	
Numéro, rue, appartement :	
Ville :	Province :
Code postal :	Téléphone :
Fonction dans l'entreprise :	Cellulaire :
Courriel :	Date de naissance (aaaa-mm-jj) :

Section 5 : Déclaration et certification

Aux fins de la présente section, la notion de demandeur s'applique :

- à un individu pour une entreprise individuelle;
- aux associés ou aux administrateurs pour une société ou une personne morale (compagnie);
- au commerçant en tant que société ou personne morale.

Si l'une des déclarations ci-dessous est fautive, veuillez préciser tout renseignement pertinent en annexe.

JE DÉCLARE que le demandeur n'est pas un failli non libéré.

JE DÉCLARE que le demandeur n'a pas été déclaré coupable, au cours des 3 années précédentes, d'une infraction à une loi ou à un règlement dont l'Office de la protection du consommateur doit surveiller l'application ou d'un acte criminel punissable par voie de mise en accusation seulement et pour lesquels il n'a pas obtenu le pardon.

JE DÉCLARE que, au moment de la demande, le demandeur s'est conformé aux dispositions relatives à la publicité légale, si l'entreprise est constituée en vertu des lois du Québec.

Certification

JE DÉCLARE que les renseignements fournis dans la présente demande et dans toutes les pièces ci-annexées sont véridiques et complets.

Je reconnais qu'un demandeur de permis doit aviser le président de l'Office de la protection du consommateur, dans un délai de 15 jours, de tout changement aux renseignements fournis dans la demande de permis.

Signataire dûment autorisé :

Date de naissance (aaaa-mm-jj) :

[en lettres moulées]

Fonction :

Date de signature :

Signature :

On entend par « signataire dûment autorisé » un administrateur ou une autre personne autorisée par une résolution du conseil d'administration.

Commet une infraction toute personne qui fait une fautive déclaration dans une demande de permis.